Trente-neuvième Année. — N° 56. Samedi 19 Juillet 1924 Bureaux: rue de la Serre, 58.

LA FÉDÉRATION HORLOGÈRE
· SUISSE ·

ORGANE DE LA CHAMBRE SUISSE DE L'HORLOGERIE, DES CHAMBRES DE COMMERCE, DES BUREAUX DE CONTROLE, DES ASSOCIATIONS PATRONALES ET DE L'INFORMATION HORLOGÈRE SUISSE

ABONNEMENTS: Un an Six mois
Suisse Fr. 14.05 Fr. 7.05
Union postale » 26.— » 13.—
Majoration pour abonnement par la poste
Compte de chèques postaux IV b 426

PARAISSANT LE MERCREDI ET LE SAMEDI A LA CHAUX-DE-FONDS
Les Consulats suisses à l'étranger reçoivent le journal
ANNONCES: PUBLICITAS, S. A. suisse de Publicité, 22, rue Léopold Robert, La Chaux-de-Fonds. — Succursales et agences en Suisse et à l'étranger.

ANNONCES
suisses 30 ct., offres et demandes de places 20 ct. la ligne, étrangères 35 centimes la ligne.
Les annonces se paient d'avance

Contre l'arbitrage obligatoire

On assiste dans divers pays industriels, en France comme ailleurs, à une campagne très nette contre l'arbitrage obligatoire dans les conflits collectifs du travail. Les pays qui ne l'ont pas encore introduit se refusent à cette innovation et, dans ceux qui le connaissent depuis un certain nombre d'années, une part toujours plus importante de l'opinion publique demande le retour aux discussions particulières, sans intervention obligatoire des organes officiels. On verra plus loin que cette évolution tient moins au principe de cette intervention qu'aux inconvénients qu'elle a manifestés dans la pratique.

En France, les Chambres de Commerce viennent d'être consultées sur une modification du régime actuel, par l'introduction de l'arbitrage obligatoire. Or, l'une après l'autre, celles du Nord comme celles de l'Est, s'opposent à cette obligation. Elles estiment, dans des rapports fortement motivés et très modérés à l'égard des mouvements ouvriers, que cette obligation légale ne pourrait avoir pour conséquence qu'une augmentation des conflits. Elles préfèrent s'en tenir à la loi de 1892, qui a institué en matière de conflits collectifs du travail une simple procédure facultative de conciliation et d'arbitrage.

Parmi ces rapports, celui des Chambres de Commerce de Belfort et de Besançon présente pour nous un intérêt particulier. Non seulement ces Chambres de Commerce représentent, la première surtout, de vieilles industries très concentrées et puissantes, mais encore elles englobent un ensemble de travaux assez analogues à ceux de notre région horlogère: horlogerie et mécanique de précision. Il sera donc utile que nous nous y arrêtions un instant.

« Si, dit le rapport collectif de ces deux Cham-« bres (auxquelles s'est jointe celle de Vesoul) l'on « peut concevoir peut-être la nécessité d'une règle-« mentation plus stricte en vue de prévenir et « de résoudre des conflits susceptibles d'entraver ou « d'arrêter la marche des services publics et de « paralyser des rouages importants de l'activité et « de la vie économique du pays, il en est tout autre-« ment des conflits qui peuvent surgir dans les entre-« prises privées. La solution de tels conflits doit, « pour jouer utilement et sans compromettre les in-« térêts qui y sont engagés, être maintenue sous le « régime de la plus absolue liberté et à l'écart de « toute intervention de fonctionnaires ou d'organismes « officiels quelconques. Car on ne saurait avoir l'as-« surance que ces organismes, si élevés que l'on « suppose le caractère des hommes qui les compo-« seraient, et si entière leur impartialité, réussiraient « à se soustraire à toute influence politique, comme « à la pression de l'opinion publique.

« Il est permis de penser, en effet, que les auto-« rités publiques où les hommes ainsi investis d'une « mission obligatoire de conciliation, se montreraient « trop souvent préoccupés du souci exclusif de mettre « fin par un moyen quelconque aux conflits qui leur « seraient soumis, en cherchant à faire prévaloir la « solution qui leur semblerait la plus simple et la « plus aisée, bien qu'elle ne soit pas toujours légi-« time ou possible: celle qui consiste à obtenir des « employeurs leur acceptation au moins partielle « des revendications formulées par les salariés. »

C'est ce qui s'appelle, à Besançon comme à La Chaux-de-Fonds, « mettre le doigt sur la plaie. »

Il est bien certain que, dans la plupart des conflits de travail, l'opinion publique, peu informée, incline volontiers à penser que les patrons peuvent faire quelque chose: on pensera beaucoup moins à demander aux salariés de modérer leurs exigences. Il est non moins certain que ni l'opinion publique, ni même les fonctionnaires délégués à de tels arbitrages, ne peuvent apprécier sainement la portée de certains engagements de principe que les ouvriers estiment utile d'exiger des syndicats patronaux. Nous en avons vu de frappants exemples.

En un mot, les Chambres de Commerce de l'Est concluent, selon l'expérience la plus récente, que la règlementation des rapports entre ouvriers et patrons doit conserver toute la souplesse, toute la facilité que, seule, la liberté peut leur assurer. Elles savent, comme nous, que la plupart des difficultés qui surgissent dans une grande entreprise, entre la direction et tel membre ou tel groupe du personnel, sont promptement réglées dans une discussion amiable et directe. Elles insistent sur cette vérité d'expérience, qui est aussi la nôtre, que, hors les cas de grève de solidarité ou de grève politique, les conflits du travail n'éclatent pas à l'improviste et sans une discussion préalable, au cours de laquelle la direction a épuisé l'examen de toutes les mesures susceptibles de prévenir une rupture. Car personne n'ignore l'entêtement des parties, dès que le procès est simplement engagé.

***

Il ne s'agit pas ici d'ouvrir une polémique stérile. Notre industrie a besoin de paix, pour se relever lentement de la crise qui a failli l'abattre. Mais il nous a paru opportun de signaler un courant d'idées qui s'explique fort bien par l'évolution, la concentration croissante des syndicats patronaux et ouvriers, qui rendent moins utile l'intervention des pouvoirs publics dans les conflits du travail. Certes, il ne faudra toucher qu'avec prudence aux institutions qui existent et qui, dans certains cas, ont rendu des services à l'industrie. Elles ne justifieront leur maintien, toutefois, que si les arbitres officiels renoncent à partager « la poire en deux », et s'ils veulent bien, chaque fois, examiner à fond, dans l'intérêt général de l'industrie, les problèmes de principe qui divisent les groupes ouvriers et patronaux. Il est aisé de prendre la moyenne de deux chiffres: il est plus méritoire de sauvegarder, dans une sentence motivée, les intérêts supérieurs de la production industrielle. C'est à quoi devront s'appliquer, là où ils ne l'ont pas toujours fait, les juges arbitres désignés par le gouvernement pour résoudre les conflits du travail dans l'industrie horlogère.

P. Ds

***

*Pour compléter l'exposé de notre correspondant, nous transcrivons un article de l'*Usine *sur ce même sujet, à la suite de l'enquête ministérielle entreprise et qui démontre que la grosse majorité des industriels français se déclare nettement contre l'arbitrage obligatoire.*

En ce qui concerne l'arbitrage facultatif, dit-elle, les opinions varient mais en général il ne semble pas que l'on trouve une très grande sympathie parmi les industriels pour l'élaboration de nouvelles formules devant tendre au règlement collectif des conflits du travail.

Il faut avouer du reste que l'exemple qui vient d'être donné en Allemagne dans les mines de la Ruhr n'est pas fait pour attirer des partisans au système de l'arbitrage ni des contrats collectifs. On a pu constater, en effet, que malgré les décisions rendues par le commissaire d'Empire désigné comme arbitre, les ouvriers se sont empressés de n'accepter que les clauses favorables à leur thèse et se sont refusés absolument à se soumettre aux décisions qu'ils considéraient comme défavorables.

On a pu constater la même manœuvre pour la grève des chantiers maritimes où malgré trois arrêts successifs et tous obligatoires, ceux-ci n'ont pas été exécutés plus les uns que les autres.

C'est qu'en effet, s'il est très facile d'imposer des sanctions à un patronat qui possède des biens saisissables et qui n'est représenté que par quelques individus, par contre il est impossible de rendre responsable un syndicat ouvrier qui ne possède rien et qui comprend plusieurs milliers de membres.

Il semble donc que la question soit résolue par la négative et qu'il n'y eût pas lieu de s'y arrêter plus longuement.

Autrement se présente la *question de procédure obligatoire de conciliation*. Celle-ci devrait tendre dans l'esprit des promoteurs à éviter les conflits. A la vérité il faudrait pour cela d'abord que les grèves aient toujours un but nettement déterminé, ce qui n'est pas le cas lorsqu'il s'agit de grèves politiques.

D'autre part, les employeurs et employés ont suffisamment l'occasion d'échanger leurs idées sans créer une obligation dont les effets seraient au contraire de multiplier les causes de conflits en attachant une importance exagérée à certaines divergences d'opinions ou d'interprétations qui surgissent forcément dans toute entreprise d'une certaine envergure.

De plus, *le grand danger que contiennent ces obligations c'est d'introduire officiellement les délégués dans les usines*. Que ces délégués soient temporaires ou permanents, il n'en résulte pas moins une tendance à vouloir augmenter leur importance en transformant les réclamations individuelles en réclamations générales et collectives.

L'expérience a du reste prouvé que les délégués sont surtout suivis par leurs commettants lorsqu'ils demandent le maximum et souvent abandonnés lorsqu'ils ont cru devoir faire quelques concessions dans un esprit trop rare de conciliation.

Au surplus, la loi du 27 décembre 1892 a déjà établi une certaine procédure pour amener cette tentative de conciliation. Ajoutons, du reste, que jusqu'ici il a été fait très peu usage aussi bien par les employeurs que par les employés.

Quant les employeurs et ouvriers veulent causer, même en temps de grève, sans parti-pris, il n'est nul besoin de recourir à l'entremise d'un fonctionnaire qui, trop souvent, n'y apporte que le souci d'une vaine popularité.

Dans ces conditions nous ne voyons vraiment pas la raison pour laquelle on imposerait à nos industriels une nouvelle réglementation dont le moins qu'on puisse dire est qu'elle est susceptible d'envenimer plutôt que de faciliter les relations déjà si difficiles entre les industriels et leurs ouvriers et d'étendre les conflits au lieu de les localiser.

Douanes

Etats-Unis. — Factures consulaires.

Les frais de légalisation des factures consulaires pour les Etats-Unis se monteront à fr. 14.—, à partir du 21 courant.

Italie. — Droits (Agio).

Du 14 au 20 juillet inclusivement, l'agio pour le paiement des droits de douane est de *353* % (semaine précédente 348 %).

Japon. — Nouveau tarif douanier.

On nous avise de source officielle que le Japon a l'intention d'augmenter dans des proportions considérables son tarif douanier. L'horlogerie serait plus spécialement frappée, mais on ne sait rien de précis à ce sujet.

Le projet a été soumis aux Chambres japonaises, mais on ignore encore quand il entrera en vigueur.

Nous savons que le gouvernement suisse a fait des démarches en vue d'apporter des atténuations aux nouvelles prescriptions.

Nous donnerons prochainement des renseignements complémentaires.

Commerce extérieur

Etats-Unis.

Les exportations des Etats-Unis en juin se sont élevées à 307 millions de dollars contre 319 956 953 dollars en juin 1923. Les importations ont été de 277 millions de dollars contre 320 233 799 dollars. Les importations d'or se sont chiffrées à 24 913 100 dollars, contre 18 885 055 dollars, et les exportations ont été si insignifiantes qu'il n'en est pas tenu compte.

Pour les douze mois écoulés, les exportations de marchandises se sont élevées à 4 311 625 797 dollars, en augmentation sur l'année précédente de 354 millions 892 425 dollars. Les importations ont baissé de 223 811 433 dollars et se chiffrent à 3 557 147 532 dollars, de sorte que la balance commerciale a passé de 175 776 408 dollars à 554 478 265 dollars.

Les importations d'or pour la même période ont atteint 417 025 638 dollars contre 284 089 550 dollars, et les exportations se sont chiffrées à 10 206 941 dollars contre 49 021 975 dollars.

Dans le total des importations les produits bruts figurent pour 34 % contre 39 % pour les douze mois précédents. Plus de la moitié de l'augmentation des importations consistait en produits bruts.

Hollande.

Les importations hollandaises pour le premier semestre de 1924 s'élèvent à un total de 1 148 millions de florins contre 990 millions pour la période correspondante de 1923 et les exportations à 757 millions contre 592 millions de florins. L'excédent des importations ressort donc à 391 millions de florins contre 398 millions de florins l'an dernier.

Contrôle de la marche des montres

Observatoire cantonal de Neuchâtel.

Suivant le rapport spécial sur le concours des chronomètres observés en 1923 à l'Observatoire cantonal de Neuchâtel qui vient de paraître, l'année chronométrique 1923 a été une des meilleures pour l'Observatoire, car 39,3 % de l'ensemble des chronomètres déposés ont pu obtenir des prix. C'est un très beau résultat dont on peut féliciter vivement constructeurs et régleurs. Il n'a été dépassé que par le concours de 1916 où 41 % et par celui de 1917 où 42 % des chronomètres déposés ont été primés.

Dans le courant de l'année, 606 chronomètres ont été inscrits pour les observations dans les registres de l'Observatoire. Si on tient compte des 144 chronomètres qui ont participé au Concours international, on arrive pour 1923, à un total de 750 chronomètres déposés. En 1922, le nombre total des chronomètres observés était de 574 et la moyenne des 22 dernières années de 526.

Les inscriptions se répartissent sur les différentes classes d'épreuves comme suit:

196 chronomètres pour les épreuves de 1re classe pour chronomètres de marine;

1 chronomètre pour les épreuves de IIe classe pour chronomètres de marine;

210 chronomètres pour les épreuves pour chronomètres de bord;

146 chronomètres pour les épreuves de Ire classe pour chronomètres de poche;

53 chronomètres pour les épreuves de IIe classe pour chronomètres de poche.

Le groupement des chronomètres déposés suivant le lieu de provenance donne le tableau suivant:

Le Locle . . .	a envoyé	387 chronom.	=	63,9 %
La Chaux-de-Fonds	»	119	»	= 19,6 %
Neuchâtel	»	3	»	= 0,5 %
Peseux	»	3	»	= 0,5 %
Canton de Neuchâtel		512 chronom.	=	84,5 %
Canton de Berne		39	»	= 6,4 %
Autres cantons		55	»	= 9,1 %
Total		606 chronom.	=	100 %

Dans ce nombre, Schaffhouse est représenté par 54 chronomètres et le canton de Vaud (Le Sentier) par 1 chronomètre.

Parmi les 606 chronomètres observés en 1923,

461 (76,1 %) chronomètres ont obtenu des bulletins de marche,

106 (17,5 %) chronomètres n'ont pas satisfait aux exigences du règlement, et

39 (6,4 %) chronomètres ont été retirés par leurs déposants avant la fin des épreuves.

Les chronomètres n'ayant pas obtenus des bulletins de marche se répartissent aux différentes classes d'épreuves comme suit:

Nombre de chronomètres

ayant dépassé la limite fixée pour	de marine épreuves de Ire cl.	2me cl.	de bord	de poche épreuves de Ire cl.	IIme cl.	Total
variation diurne	1	—	16	15	10	42
compensation	—	1	1	—	—	2
écart moyen	—	—	7	1	9	17
reprise de marche	2	—	10	5	—	17
réglage des positions	—	—	16	4	—	20
marche diurne	—	—	—	—	1	1
qui se sont arrêtés	2	—	1	3	1	7
Totaux	5	1	51	28	21	106

Nous avons déjà indiqué que 461 chronomètres ont obtenu des bulletins de marche. 23 de ces chronomètres ont été déposés à nouveau par leurs constructeurs dans le courant de l'exercice. Conformément à l'article 10 du règlement, les bulletins de ces 23 chronomètres ont été annulés.

Les 438 bulletins restants se répartissent dans les différentes catégories comme suit:

Nombre de bulletins délivrés:

	1923	1902-1923
Chronom. de marine, épr. Ire classe	179	1139
Chronomètres de bord	141	989
Chronom. de poche, épr. de 1re classe	86	2911
Chronom. de poche, épr. de IIe classe	32	1932
Total	438	6971

Le classement des chronomètres a été calculé d'après les formules indiquées dans le règlement et qui prévoient *zéro* comme nombre de classement pour un chronomètre parfait.

Nous donnons dans le tableau suivant:

1° la moyenne des nombres de classement et

2° les nombres de classement des chronomètres qui se trouvent en tête de liste:

Nombres de classement:

	Moyennes	Chronomètres en tête de liste
Chronom. de marine, épr. de Ire classe	8,7	3,4
Chronomètres de bord	11,8	5,2
Chronom. de poche, épr. Ire classe	9,7	2,5
Chronom. de poche, épr. IIe classe	12,9	6,9

Le Palmarès du concours a été publié dans le numéro du 26 février dernier de la *Fédération Horlogère*.

Chronique financière et fiscale

Dénominations diverses de grosses sommes.

Depuis quelques années, le public emploie les termes de: millions, milliard ou billion, trillion et quatrillion, sans trop savoir ce que signifient ces vocables dont il ne saisit pas l'importance. Aussi, un journal hebdomadaire de Londres, *European Commercial*, a-t-il eu la bonne idée de publier le tableau que nous reproduisons ci-dessous qui indique la valeur dans quatre pays de ces expressions:

	Six zéros (1)	Neuf zéros (2)	Douze zéros (3)	Quinze zéros (4)
Etats-Unis	Million	Billion	Trillion	Quatrillion
France	Million	Milliard (ou billion)	Trillion	Quatrillion
Gr.-Bretagne	Million	Millier de millions	Billion	Millier de billions
Allemagne	Million	Milliard	Billion	Billiard

(1) 1 000.000.
(2) 1.000.000.000.
(3) 1.000.000.000.000.
(4) 1.000.000.000.000.000.

On voit en un clin d'œil la différence entre la dénomination adoptée par la France et l'Amérique et celle qui est en usage en Angleterre et en Allemagne. Ainsi, dans les deux premiers pays, les billions, trillions et quatrillions, etc., sont des multiples de mille, tandis qu'en Angleterre et en Allemagne, ils sont les multiples d'un million. Le trillion français et américain (avec 12 zéros) devient en Angleterre et en Allemagne 1 quatrillion (18 zéros).

Chronique du travail

Suisse. — Situation du marché du travail.

D'après les données statistiques fournies par le Bulletin de l'Office fédéral du Travail, le chômage a de nouveau fortement diminué au cours du mois de juin dernier.

Le nombre des chômeurs complets a diminué de 2860 et atteint encore 10 938 unités, soit 9 245 hommes (— 2 063) et 1 693 femmes (— 617) et représente encore le 10,9 % du maximum atteint à fin février 1922.

Quant aux chômeurs partiels, on en comptait encore 2 943 au 30 juin, soit une diminution de 2 045 unités ou le 3,1 % du maximum atteint à fin avril 1921.

Pour ce qui concerne tout particulièrement *l'horlogerie et la bijouterie*, on peut dire qu'il n'y a plus de chômage; le petit contingent de chômeurs est formé de manœuvres sans connaissances professionnelles et d'ouvriers âgés.

Pour l'ensemble de la Suisse, ces deux industries indiquent:

	Personnel masculin	féminin	Total
Places vacantes	4	3	7
Chômeurs complets annoncés	342	126	468
Dont secourus	165	91	256
Chômeurs partiels	—	—	—

soit, par rapport à la situation au 31 mai dernier:

Places vacantes	— 17	— 1	— 18
Chômeurs complets annoncés	— 47	— 5	— 52
Dont secourus	— 17	— 7	— 24
Chômeurs partiels	— 22	— 3	— 25

Selon les rapports des principales associations patronales, sur le degré d'activité des industries au mois de juin dernier, la semaine de 52 heures a été partout appliquée dans l'horlogerie du Canton de Soleure, où les perspectives sont quelque peu incertaines toutefois; l'état d'activité y a été bon.

Dans le canton de Berne, l'activité a été satisfaisante, voire bonne par endroits; quelques réductions d'horaire; chez les fabriques d'ébauches, l'activité a régné la plus forte. Cependant, aussi dans ce canton, les perspectives d'avenir sont très vagues.

Dans la fabrication des parties détachées, (Canton de Berne), l'activité est bonne par endroits, satisfaisante par ailleurs. L'activité a été en général soutenue dans la fabrication de boîtes et de cadrans, ainsi que dans la décoration; elle fut satisfaisante dans le décolletage et la mécanique. On ne prévoit pas de changement, sinon une légère amélioration dans la mécanique.

Etat d'activité satisfaisant dans la fabrication de boîtes de montres (argent) qui enregistre une notable amélioration par rapport au mois de juin 1923. Calculés d'après la moyenne atteinte dans la période normale de 1917-1919, la production a été de 76,4 %.

Les fabriques de cadrans ont un bon mois derrière elles, mais on s'attend à un léger fléchissement.

L'activité se maintient satisfaisante chez les pierristes, où il n'y a pas de changement en vue.

Conflit chez les faiseurs de ressorts.

Les propositions arrêtées par la Société suisse des fabricants de ressorts, le 5 juillet, n'ont pas été acceptées par la F. O. M. H.

Devant le refus des patrons de discuter d'une augmentation générale, en pourcentage, les ouvriers ont établi, de leur côté, un tarif qui, mis en parallèle avec les propositions patronales, a été discuté dans une réunion mixte, qui a eu lieu le 14 juillet courant à La Chaux-de-Fonds. Les fabricants se déclarèrent d'accord d'augmenter le tarif de 1919 de 10 % et celui à l'heure de 5 %. Les assemblées ouvrières n'ont cependant pas ratifié cette proposition. Le vote de La Chaux-de-Fonds donna 70 voix pour l'acceptation contre 50 pour le rejet, St-Imier rejeta par 24 contre 3 voix et Bienne par 30 contre 15 voix, soit au total 104 voix contre 88. Ainsi, la grève continue et le lock-out reste en vigueur.

Chronique administrative

Département de l'Intérieur.
Service des eaux.

Exportation de l'énergie électrique.

Etat des autorisations d'exportation au 31 décembre 1923:

Allemagne	35 010 kW
France	173 814 »
Italie	75 977 »
Autriche	—
Territoire encore indéterminé	70 000 »
Total	354 801 kW

Dans ce chiffre sont comprises les quantités de force se rapportant à des usines non encore construites (171 040 kW), ou ne pouvant être exportées pour le moment parce que les lignes de transport nécessaires à cet effet ne sont pas encore construites (8 000 kW).

L'exportation est donc pratiquement possible pour 175 761 kW.

Puissance maximum exportée en 1923, environ	127 000 kW	
Energie exportée au total en 1923	521 ½	millions kWh
Energie d'été (1er avril—30 septembre 1923	294 ½	» »
Energie d'hiver (1er janvier—31 mars et 1er octobre—31 décembre 1923)	227	» »
Energie exportée en janvier, février et décembre 1923	118	» »
Energie totale exportée en 1922	462 ½	» »
Augmentation en 1923	59	millions kWh

Département de justice et police.
Bureau fédéral des assurances.

Le nombre des sociétés d'assurances surveillées par la Confédération à fin 1923 est de 100. 80 d'entre elles sont au bénéfice d'autorisations d'opérer en Suisse, et 20, dont 18 compagnies d'assurances sur la vie, ne sont plus concessionnaires.

Des 80 sociétés concessionnaires, 15 sont des sociétés mutuelles et 65 des sociétés anonymes. 12 sociétés mutuelles et 28 sociétés anonymes sont suisses. Le nombre des sociétés étrangères est de 40, dont 18 françaises, 12 allemandes, 5 anglaises, 2 italiennes, 1 autrichienne, 1 danoise et 1 suédoise.

Bureau de la propriété intellectuelle.

Brevets d'invention.

	1922	1923
Demandes déposées	4856	5219
dont:		
pour brevets principaux	4504	4642
pour brevets additionnels	352	577
Demandes retirées	671	546
Demandes rejetées	614	691
Brevets enregistrés	4513	5533
dont:		
brevets principaux	4197	5131
brevets additionnels	316	402

La répartition par pays des demandes de brevets et des brevets enregistrés pendant les années 1922 et 1923, est la suivante:

Demandes de brevets

	1922		1923	
Suisse	2468 = 51 %		2768 = 53 %	
Etranger	2388 = 49 %		2451 = 47 %	
	Total 4856		Total 5219	

Brevets.

Suisse	1872 = 41 %	2582 = 47 %
Etranger	2641 = 59 %	2951 = 53 %
	Total 4513	Total 5533

Dessins et modèles industriels.

	Dépôts		Objets	
	1922	1923	1922	1923
Suisse	1 130	1 177	183 650	220 522
Etranger	41	50	283	768
Total	1 171	1 227	183 933	221 290

Marques de fabrique et de commerce.

	1922	1923
Marques présentées à l'enregistrement	2423	2326
Marques enregistrées	2245	2218
Marques enregistrées au bureau international	2653	5258

Suivant la répartition par classes de marchandises des marques enregistrées, l'horlogerie, etc., figurent à l'enregistrement national pour 337 en 1922, 421 en 1923 et 12.504 de 1865/1923; et à l'enregistrement international pour 73 en 1922, 134 en 1923 et 1 004 de 1893/1923.

Registre du commerce

Raisons sociales.

Enregistrements:

4/VII/24. — *Jules Metthez* (de Montmelon), fabr., et vente de montres, rue Dufour 61, Bienne.

10/VII/24. — *Emmanuel Bourquin, Fabrique d'horlogerie Horga,* (Paul-E. B., de La Chaux-de-Fonds), fabr., achat et vente d'horlogerie, rue de la Chapelle 4, La Chaux-de-Fonds.

Modifications:

10/VII/24. — René-Charles Kilchenmann et Paul Jeanrichard, se sont retirés de la soc. n. coll. Kilchenmann frères et Cie, Compagnie des Montres Actina (Actina Watch Co.), fabr. d'horlogerie, La Chaux-de-Fonds, qui est continuée par les deux autres associés Charles et Paul Kilchenmann, sous la raison sociale *Kilchenmann frères, Compagnie de Montres Actina (Actina Watch Co).*

7/VII/24. — La soc. act. *Fabrique d'ébauches et de finissages Felsa S. A.,* Granges, modifie sa raison sociale en celle de *Felsa S. A.*

7/VII/24. — La soc. n. coll. Cattin et Cie, ci-devant Veuve Arnold Chapatte-Dornier et Cie, fabr. de boîtes de montres or et bijouterie, Neuchâtel, est dissoute, sa raison radiée. Actif et passif sont repris par *Cattin et Cie,* soc. n. coll. (Numa-Arnold C., des Bois, Germaine-Jeanne-Rosalie-Marie Joye née Chapatte, de Romont), fabr. de boîtes or et bijouterie, Parcs 114, Neuchâtel.

Radiations:

8/VII/24. — *Aurèle Donzé,* fabr. de boîtes de montres argent et galonné, en tous genres, Breuleux.

7/VII/24. — *Fabrique de Piles électriques S. A., en liquidation,* St-Imier.

9/VII/24. — *Alfred Thevenaz-Monnier, Fabrication de la montre Norea (Norea Watch),* Bienne.

Faillites.

Ouverture de faillite.

28/VI/24. — *Otto Tietze,* fabr. d'étuis, Bienne. Assemblée des créanciers: 18 juillet 1924. Délai pour productions: 12 août 1924.

Dessins et Modèles

Dépôts:

No. 36228. 16 juin 1924, 11 ½ h. — Cacheté. — 2 modèles. — Anses pour fixer les montres-bracelets à une courroie. — *Henri-Ernest Allemand,* Evilard (Suisse).

No. 36248. 20 juin 1924, 18 h. — Ouvert. — 1 modèle. — Aiguilles pour montres et pendulettes. — *Ancienne Manufacture d'Aiguilles Wagnon frères, Ami Wagnon S. A., Successeur,* Genève (Suisse).

No. 36264. 21 juin 1924, 13 h. — Cacheté. — 1 modèle. — Article de bijouterie — *Haas Neveux & Cie,* Paris (France). Mandataires: Bovard et Bugnion ci-devant Mathey-Doret et Co., Berne.

Prolongations:

No. 30536. 10 juin 1919, 9 h. — (IIe période 1924-1929). — 1 modèle. — Micromètre. — *Fabriques Auréole et Vertex S. A., Succr. de Ph. Wolf,* La Chaux-de-Fonds (Suisse); enregistrement du 23 juin 1924.

No. 30554. 13 juin 1919, 19 h. — (IIe période 1924-1929). — 8 modèles. — Cadrans de montres de tous genres. — *Fabriques Eterna Schild Frères et Co.,* Granges (Soleure, Suisse); enregistrement du 30 juin 1924.

Radiations:

No. 24182. 24 avril 1914. — 1 modèle (solde de 4). — Calibres de montres.

No. 30353. 16 avril 1919. — 1 dessin. — Fonds de boîtes de montres décorés.

No. 30367. 23 avril 1919. — 4 dessins. — Fonds et lunettes de boîtes de montres décorés.

No. 30392. 25 avril 1919. — 2 modèles. — Bijouterie.

Postes

Dépêches en lettres détruites pour l'Afrique orientale portugaise et la Rhodesia.

D'après une communication de l'Administration des postes anglaises, les courriers à destination de l'Afrique orientale portugaise et de la Rhodesia du Sud, expédiés de Southampton le 30 mai dernier, ont été détruits par un incendie pendant leur transmission à travers l'Afrique méridionale britannique. Il est probable que les envois de la poste aux lettres à destination des dits pays, consignés en Suisse du 22 au 28 mai dernier, se trouvaient aussi parmi les courriers détruits.

COTES

Métaux précieux 18 juillet 1924) :

Argent fin en grenailles	fr. 138 — le kilo
Or fin, pour monteurs de boîtes	» 3700.— »
» laminé pour doreurs	» 3750.— »
Platine manufacturé	» 25 20 le gr.
Change sur Paris	fr. 27.85

	Comptant		A terme	
	15 juillet	17 juillet	15 juillet	17 juillet
Cuivre	60 15/16	60 11/16	61 15/16	61 11/16
Electrolytique	64 7/8	65 —	— —	65 1/2
Etain	226 3/8	229 5/8	227 7/8	230 7/8
Plomb	32 3/4	32 7/8	30 1/4	30 1/2
Zinc	32 3/16	31 7/8	31 3/4	31 3/4
Argent	34 5/8	— —	34 11/16	— —
Or	94 /4	— —	— —	— —

Argent métal	14 juillet	15 juillet	16 juillet	—
Bourse New-York	67 1/2	67 1/4	67 1/4	— —
Bourse Paris	—	470	470	—
Bourse Londres	34 5/8	34 5/8	34 5/8	— —

Escompte et change

			Parité en fr. suisses	Escompte %	Demande	Offre
Suisse				4 à 4 ½		
France	100	frs	100.—	6	27.85	28.25
Gr. Bretagne	1	liv. st.	25.22	4	23.95	24.05
U. S. A.	1	dollar	5.18	3 ½	5.48	5.52
Canada	1	dollar	5.18	—	5.37	5.43
Belgique	100	frs	100.—	5 ½	24.70	25.15
Italie	100	lires	100.—	5 ½	23.50	23.80
Espagne	100	pesetas	100.—	5	72.50	73.40
Portugal	100	Escudos	560.—	9	12.—	17.—
Hollande	100	florins	208.32	5	207.80	208 80
Allemagne	100	Marks	123.45	10	1.29◊	1.33
Autriche	100	Cour.	105.—	12	78.—*	81.—*
Hongrie	100	Cour.	105.—	18	65.—*	72.50*
Tchécoslov.	100	Cour.	105.—	6	16.20	16.35
Russie	100	Roubles	266.67	—	—	—
Suède	100	Cr. sk.	138.89	5 ½	145.80	147.20
Norvège	100	Cr. sk.	138.89	7	73.25	74.50
Danemark	100	Cr. sk.	138.89	7	88.50	89.50
Bulgarie	100	Leva	100.—	6 ½	3.80	4.—
Roumanie	100	Lei	100.—	6	2.40	2.60
Yougoslavie: Belgrade	100	Dinars	100.—	6	6.45	6.575
Grèce	100	Drachm.	100.—	7 ½	9.—	9.50
Pologne	100	Mk pol.	123.46	48	100.—♦	110.—♦
Turquie	1	liv. turq.	22.78	—	2.75	3.—
Finlande	100	Mks finl.	100.—	9	13.40	13.90
Argentine	100	Pesos	220.—	6 ½	176.—	184.—
Brésil	100	Milreis	165.—	—	50.—	55.—
Indes	100	Roupies	168.—	6	165.—	175.—
Japon	100	Yens	258.—	8	220.—	240.—

◊) par trillion. *) par million. ♦) 100 Zloty = 100 Francs or.

Cours du diamant brut

Cours moyens des Bourses pour grosses quantités au comptant.

Diamant boort	fr. 21,75 à fr. 21,90 le karat
Eclats de diamant pur	» 21,25 » » 21,40 »
Poudre de bruteur	» 2,50 » » — »

(Communiqué par *Lucien Baszanger, Genève).*

ACHAT ET VENTE

Monsieur A. Shoot de Londres

achète au comptant tous genres de montres, mouvements et fournitures d'horlogerie, pour le marché anglais.

Faire offres à l'**Hôtel de la Fleur de Lys**, Chambre 39, **La Chaux-de-Fonds.** 1543

8 ½ lig. tonneau Rob. ancre

On cherche preneurs sérieux de cet article par petites séries. Qualité soignée et garantie.

Donner adresse sous chiffres **P 6304 J** à **Publicitas Bienne.** 1511

On cherche à acheter
Lot de montres

ancre, argent gal , 20 lig., bon marché.

Offres sous chiffres **K 2836 U** à **Publicitas, Bienne.** 1548

A vendre à des prix avantageux, certaine quantité

Mouvements seuls, 13 lig., cylindre, 6 r., sans secds., cad. émail.
dito, cadrans blancs radium.
dito, cadrans noirs radium.
Mouvements seuls, 11 lig., cylindre, 6 r., sans secds., cad. émail.
dito, cadrans radium blanc.
dito, cadrans radium, cercle noir.
dito, cadrans radium, tout noir.
dito, cadrans métal.
dito, cadrans métal radium.
Calottes argent, 11 lig., cylindre, 6 r. (rondes et fantaisie), sans sec., cad. émail.
dito, cadrans blancs radium.
dito, cadrans noirs radium. 1555
Calottes plaqué or, 5 ans, 11 lig., cyl., 6 r., (rondes et illusion), sans secds., cadrans émail.
Adresser offres s. chiffres **R 78169 X Publicitas Genève.**

Compteurs

de distance et indicateurs de vitesse en milles anglaises, pour automobiles, sont demandés, ainsi que montres automobile, bon marché, aussi petites que possible.

Adresser offres sous chiffres **P 22179 C** à **Publicitas Chaux-de-Fonds.** 1558

On offre 1 grosse mouvements

6 ¼ lig., ovales, Fontainemelon, 15 rubis rouges, spiral plat, cadrans métal, sans marque.

Faire offres sous chiffres **P 22185 C** à **Publicitas, Chaux-de-Fonds.** 1565

DIVERS

Collaborateur

Fabrique d'horlogerie ayant de jolis calibres, petites pièces, ronds et de forme, demande un 1551

collaborateur énergique

pouvant s'intéresser avec 50-100 mille et étant disposé à reprendre successivement la direction.

Pour tous renseignements s'adresser à l'Etude **Rufer & Flückiger,** notaires, **Bienne.**

Deutsches Commissionshaus in

AEGYPTEN

in der Grossuhrenbranche bestens eingeführt, sucht Vertretung erstklassiger, wirklich leistungsfähiger Schweizer-Fabrik von Marken-Taschenuhren.

Angebote erbeten unter **P 15406 C** à **Publicitas La Chaux-de-Fonds.**

Achat et Vente

Fabricants de
Montres boules

sont priés de faire des offres sous chiffres **L 5784 X** à **Publicitas Chaux-de-Fonds.** 1554

Stock

19/15 plaqué 10 ans, genre anglais.

20 cart. a vendre avantageusement.

Offres sous chiffres **P 6320 J** à **Publicitas St-Imier.** 1550

MOUVEMENTS

9 ¾ Flon., 15 rubis, spiral plat, sont à vendre. Prix avantageux.

S'adresser à **Publicitas Chauz-de-Fonds.** 1542

A vendre

prix avantageux, mouv. 8 lig. 15/12 et 9 lig. 17/12, ronds, avec poinçon de Genève. 1556
G. Lecoultre, Genève.

ON DEMANDE

offres de calottes 10 ½ lignes, cyl., basc., plaqué et calottes 13 lig., cyl. et ancre, carré nickel, pour la France.

Adresser offres sous chiffres **P 15408 C** à **Publicitas La Chaux-de-Fonds.** 1473

A vendre, bas prix,
une installation complète à air comprimé pour
Zaponage
Sablage
Laquage
Emaillage

Ecrire s. chiffres **O 78859 X** à **Publicitas Genève.** 1562

Offres d'emplois

Dans petite fabrique de fournitures d'horlogerie, on cherche un

Jeune homme

ayant fait l'apprentissage de petite mécanique.

Adresser offres sous **K 25133 L** à **Publicitas Lausanne** 1547

Divers

Achevage d'échappement

Avons à sortir série 13 lig. de forme. Travail consciencieux exigé.

Ecrire s. chiffre **T 78884 X Publicitas Genève,** en indiquant production hebdomadaire. 1563

Diamants bruts
BOART - CARBONE

Sablonneux, Esquilles, Diamant noir pour poudre et burins

Rubis d'Orient - Saphir Montana - Grenat

Scientifique „CORUNDIA" — TERNI (Italie)

L. M. DUERR & Cie, GENÈVE

1, Place Longemalle

Représentants de

L. M. VAN MOPPES & SONS, LONDRES E. C. 1

Kimberley-House, 14-17, Holborn-Viaduct. 993

Excelsior Park

St-Imier (Suisse)

Maison fondée en 1866

La plus importante fabrique de

Compteurs de Sport

Livraison par retour du courrier.

Sur demande envoi de notre nouveau catalogue de montres de sports tous genres. 155₃

Meules Norton

Tous renseignements fournis gratuitement. Spécialiste à disposition de nos clients

Vente exclusive pour la Suisse:

L. KELLENBERGER & Cie

GENÈVE et **ST - GALL**

55, Chemin de Moillebeau. 31, Feldlestrasse. 1560

DEMANDES D'EMPLOIS

Anglais, ayant excellentes relations avec bijoutiers dans toute l'Angleterre, désire

REPRÉSENTATION

bonne marque montres ; commission et remboursement partiel des frais à arranger.

Adresser offres sous chiffres **P 15423 C** à **Publicitas, La Chaux-de-Fonds.** 1552

OFFRES D'EMPLOIS

10 ½ lig. A. S. 340

Maison importante de la place cherche fournisseur sérieux et régulier pour grandes séries suivies de mouvements.

Offres avec prix et délai de livraison à **case postale 10351, Chaux-de-Fonds.** 1559

ACHAT ET VENTE

Fabrique bien outillée, de porte-échappements, située à l'étranger,

CHERCHE ACQUÉREUR

éventuellement **associé intéressé,** en vue de développement.

Pour renseignements adresser offres sous chiffres **P 15425 C** à **Publicitas Chaux-de-Fonds.** 1564

OFFRES D'EMPLOIS

ITALIE

Maison importante engagerait

voyageur

sérieux et actif, connaissant à fond la clientèle des bons magasins d'horlogerie d'Italie.

Faire offres sous chiffres **G 1596 Sn** à **Publicitas, Bienne.** 1561

DIVERS

TAILLERIE
de pierres fines et demi-fines 859
Calibrés : Saphirs, rubis, onyx, émeraudes, etc.
GRAVURE sur pierres fines.
L. HAHN
11, rue Cornavin
GENEVE.

Agnan
Téléphone 1678
Chaux-de-Fonds
livre
vite et bien
Verres de forme
rectangulaire
festons
curvilignes
cintrées
1852 et concaves

Leçons écrites de comptab. américaine. Succès garanti. Prosp. grat. **H. Frisch**, expert comptable, **Zurich. F. 21.** 10

Mouvements et Calottes
Or, argent et métal 10 1/2 lig. et 8 3/4 lig. ancre ; 10 1/2 lig., 9 lig., 6 3/4 lig. et 6 1/2 lig. cylindres Vue, en rondes et fantaisies sont toujours livrés aux meilleures conditions par
ALPHONSE JOLY
550 Rue du Nord 209
LA CHAUX-DE-FONDS

Diamantine
Saphirine
Rubisine
1225
en plusieurs numéros de force.
Gaston SCHNEIDER
Hauts-Geneveys

Fournaise
à gaz de pétrole
système KRETZ
grandeur 280×130×75 en excellent état, serait cédée avantageusement par **Vve LAMBERT & FILS**, fabrique de pitons d'acier à **Gorgier.** 1510

PAPIERS
spéciaux et d'emballage pour les fabriques et exportateurs d'horlogerie livrent à des prix favorables.
Ficelles Scellés métalliques
Vve ALFRED WYSS
Papierhof
Fondée en 1886
SOLEURE. 704

Extensibles
niel, plaqué laminé, avantageux, **à vendre** ou à échanger contre des **mouvements.** 1505
S'adresser à
Louis Aubert, Bienne.

DIVERS

Pellissier & Co
Fabrique d'huiles et graisses industrielles
23. rue du Vuache **Genève** rue du Vuache 23
ANCIENNE USINE :
I. Lambercier & Co
Toutes les huiles pour la Fabrique :
Trempe, décolletage, graissage, etc. 1108

ETUIS
POUR MONTRES EN TOUS GENRES
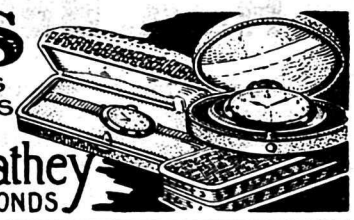
Ed. Schütz-Mathey
BIENNE-CHAUX-DE-FONDS

ADOLPHE ADLER
3, RUE ADRIEN LACHENAL, 3
GENÈVE
Adr. télégr.: Brillants Genève. Tél.: Mont-Blanc 24.63
Brillants et Roses
ACHATS VENTES
TAILLERIES
Spécialités en tous genres de brillants pour la décoration des montres et de la bijouterie. 1208

Cherchons termineur
sérieux, pour pièces ancre 13 lig. (Os.) 12 s. et 16 s. Travail régulier.
Faire offres sous chiffres **T 2807 U** à **Publicitas Bienne.** 1513

Genres anglais. On offre stock se composant de :
Montres 20 lig. ancre, avec grande seconde au centre, lépines et savonnettes, boîtes fortes en or 9 k., contrôle anglais.
Montres dito, en boîtes plaqué or, garanti 5 ans.
Montres 20 lig. ancre, lépine, avec petites secondes, boîtes fortes or 9 k., cont. anglais.
Montres 10 1/2 lig. ancre, 15 rubis, calottes argent, cont. angl., forme ovale et carré cambrée.
Montres dito mais en boît. rond., plaq. or 5 ans.
Montres 11 lig. cylindre, à ponts, 8 pierres, calottes plaqué or, à plot, pour extensible ou avec anses mobiles ajustées. 1512
Montres dito en boît. arg., cont. angl., à anses fixes.
Prière de demander échantillons et prix à **Isola Watch Co. A. Boichat-Jeanrenaud & Cie à Fleurier (Suisse).**

RESSORTS DE MONTRES
ENER
Marque déposée vous donnant toute garantie. 979
Tout genre, depuis 5 à 30 lig.
Qualité soignée et bon courant.
GEISER & IMHOF, TEMPLE ALLEMAND 91 - 93 - 95
Commission. CHAUX-DE-FONDS **Exportation.**

Cadrans émail
Fabricants de cadrans sont priés de faire offres pour cadrans émail, 10 1/2 lig., à 2des, avec centre et 2des creusées, par fortes séries.
Faire offres sous chiffres **P 22178 C** à **Publicitas La Chaux-de-Fonds.** 1549

OFFRES D'EMPLOIS

Voyageur pour l'Italie
Grossiste italien **engagerait** jeune Suisse connaissant à fond la branche horlogère et déjà un peu la langue italienne, comme
Voyageur.
Faire offres sous chiffres **S 2806 U** à **Publicitas, Bienne.** 1514

Fabrique de montres **cherche**
DIRECTEUR TECHNIQUE
connaissant à fond la fabrication mécanique soignée. Diplôme et longue expérience indispensables. Discrétion.
Offres sous chiffres **A 2779 U** à **Publicitas, Bienne.** 1494

DEMANDES D'EMPLOIS

Chef de bureau
dans la trentaine, capable et énergique, versé dans la branche horlogère (fabrication, correspondance et comptabilité), désire changement de situation, éventuellement comme intéressé. Accepterait aussi poste de confiance à l'étranger.
Adresser offres sous chiffres **P 22069 C** à **Publicitas Chaux-de-Fonds.** 1398

Directeur technique horloger
Première force, ayant grande expérience, cherche changement de situation. Etranger non-exclu. 1532
Ecrire sous chiffres **W 2813 U** à **Publicitas Bienne.**

Comptable-Correspondant
français et allemand, 12 années de pratique dans l'horlogerie, connaissant à fond les principaux débouchés, cherche situation. Disponible de suite.
Adresser offres sous chiffres **P 22053 C** à **Publicitas La Chaux-de-Fonds.** 1377

ACHAT ET VENTE

Maison d'exportation
cherche à acheter
Montres ancre
argent gal., 19 à 20 lig.
Offres sous chiffre **L 2837 U** à **Publicitas, Bienne.** 1546

A vendre atelier de décolletages
complètement installé, 6 machines automatiques, tour avec outillage, machine à tailler, à tréfiler, à aiguiser, porte-huile, moteur, transmissions et courroies, pompe à l'huile avec conduites, tous les établis, lot de vis et acier pour outils, fraises, filières, huile, etc.
Occasion avantageuse pour débutants.
Offres sous chiffres **M 227 Ls** à **Publicitas Liestal.**

Pour pierristes
On offre à vendre un lot de grenats pour environ 200 £.
Adresser offres sous chiffres **P 22169 C** à Publicitas Chaux-de-Fonds. 1536

DIVERS

Pierres fines
Nous entreprenons des **lapidages scientifiques.** 1531
Atelier de sciages
M. Ferlin, Orpond,
près Bienne.

Fabrique de pierres, bien organisée, serait à même de livrer à des prix très avantageux, des 1500
Levées
en rubis, saphir et grenat, en toute première qualité.
Ecrire s. chiffres **Y 5645 X** à **Publicitas Genève.**

Polissages angles et surfaces
pièces de acier tous genres 36
S. A. Aubert & Co
LE SOLLIAT (Val de Joux)

Raquettes et Coquerets
tous genres et qualités 36
S. A. Aubert & Co
LE SOLLIAT (Val de Joux)

E. Bornand.
JOAILLIER
informe sa fidèle clientèle qu'il continuera dès le 28 juillet la fabrication soignée de bijoux-montres et tous genres de bijoux, joaillerie, dans ses nouveaux locaux :
Coutance 12, Genève.

HORLOGER
trouverait à s'établir à Estavayer-le-Lac (Frib.) Pour renseignements s'adresser au **Bureau Communal.** 1529

Demandes d'emplois

Fabrique d'horlogerie
spécialisée dans la fabrication de
10 1/2 lig. ancre
demande commandes régulières ; fabrication sérieuse, interchangeable, qualité garantie, réglage parfait. 1530
Adresser offres sous chiffres **W 5728 X** à **Publicitas Genève.**

Technicien-mécanicien
Jeune technicien cherche engagement d'avenir.
Prétentions modestes.
Eventuellement comme dessinateur et mécanicien.
Adresser offres sous chiffres **P 22142 C** à **Publicitas La Chaux-de-Fonds.** 1495

Suisse d'étranger
âgé de 31 ans, avec de très bonnes relations en Allemagne, Autriche, Hongrie, Pologne, Serbie, Bulgarie, Roumanie, Turquie, Russie, etc., conn. plusieurs langues, demande place dans bureau ou comme représentant-voyageur, de manière à pouvoir utiliser ses connaissances. 1557
Offres s. chiffres **Z. P. 1901** à **Rudolf Mosse, Zurich.**

Les Fils de J. Bréguet-Bréting

BIENNE

boîtes plaqué or

tous genres et toutes grandeurs

nouveaux genres mirages, grandes pièces,

sur mouvements 15 à 17 lig. bas.

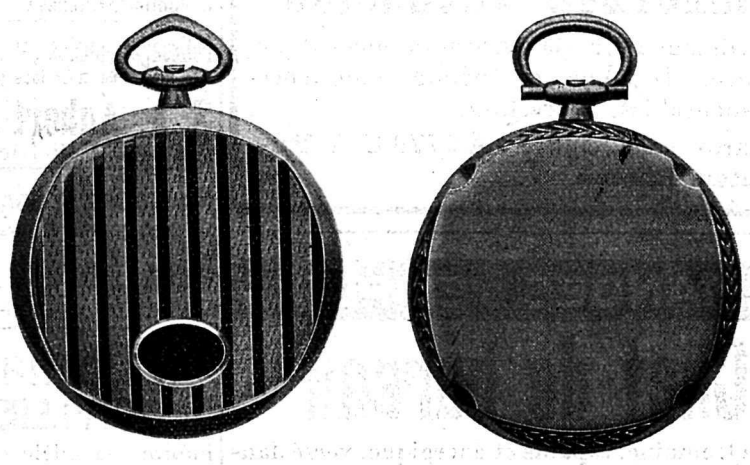

Demandez notre tarif

de boîtes plaqué or, 5 et 10 ans. 1248

Neten Watch

Fabrique d'horlogerie Léopold Robert 90

La Chaux-de-Fonds

Fabrication de tous genres montres cylindres et ancres, depuis 6 3/4 à 13 lignes, avec ou sans secondes, boîtes métal, plaquées, argent et or, en tous genres de formes.

Grande production. Prix des plus avantageux.

Une certaine quantité mouvements 10 1/2 lignes ancre, 6 jewelers. 551

Atelier de construction mécanique

H.-A. BERNER, Le Locle

No 380 Téléphone No 354 557

Spécialités de machines à sertir, différents systèmes, toujours avec derniers perfectionnements.

Machines automatiques pour canonnage des aiguilles.

Machines pour la fabrication des assortiments ancre.

Exécution de tous travaux d'après plans et devis.

BANQUE CANTONALE NEUCHATELOISE

LA CHAUX-DE-FONDS

- Siège central à NEUCHATEL -

Succursale au LOCLE

Toutes Opérations de Banque et de Bourse
Change de Monnaies étrangères. Paiements sur Lettres de Crédit.
Achat et Vente de métaux précieux. 683

SOCIÉTÉ DE

BANQUE SUISSE

LA CHAUX-DE-FONDS

Capital: Fr. 120.000.000 Réserves: Fr. 33.000.000

Obligations (Bons de caisse) pour une durée de 3 à 5 ans, au taux de 5 %
Intérêts semestriels
Timbre fédéral d'émission à notre charge

LIVRETS DE DÉPOTS
4% jusq. concurrence de fr. 10.000

Comptes-courants et de crédits

Lettres de Crédit sur la Suisse et l'Etranger.

Valeurs de placement - Achat - Vente
Ordres en Bourses suisses et étrangères

Garde et gérance de titres.
Encaissement de coupons

Location de compartiments de Coffres-forts (Safe-Deposit)

Métaux précieux - Achat et Vente
Or, Argent, Platine - Dégrossissage.
Or fin pour Doreurs. Or pour Dentistes. 1194

Welta Watch Co

Wyss & Tröhler S. A.

BIENNE

livre avantageusement:

Mouvements

5 lig. ovales, 5 1/4 lig. rect., 6 1/2 lig. ovales, 6 3/4 lig. rect. 8 3/4, 9 3/4 et 10 1/2 lig. ronds.

5 lig. Welta

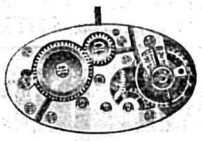

6 1/2 lig. Welta

Qualité garantie. **Grande production.**

Fabrication par procédés modernes et interchangeables.

Les meilleures matières radio-actives lumineuses garantie sérieuse

proviennent de nos laboratoires

Rue du Bourg, 3 Posage soigné

Téléphone 7.21 Posage soigné

Demandez prix et conditions. 235

VENTE DE L'ACTIF

des anciens Magasins „MAXIMA" à Genève

Montres or, argent, métal, pour hommes et dames; montres-bracelets idem; plusieurs milliers de pièces variées égrenées. Joaillerie; grand stock de bagues, boucles, bracelets, bijoux divers or et argent, orné de diamants, perles, pierres fines Bijouterie or, argent, doublé; chaînes, bagues, bracelets, etc. Pour plus de 500.000 francs de marchandises à céder à des prix exceptionnels.

Occasion rare pour exportation. 492

MAXIMA, 2, Croix d'Or, GENÈVE, Téléphone Stand 6.36

Schild Frères & Cº

Fabrique d'Ebauches „ETA"

Grenchen (Soleure)

MARQUE DÉPOSÉE

6 ‴ cal. 345, ancre
assort. 8 3/4‴
larg. 1400 - long. 2270

6 3/4‴ cal. 411
assort. 10 1/2‴
larg. 1520 - long. 2460

5 1/4‴ cal. 370, ancre
assort. 8 3/4‴
larg. 1280 - long. 1920

6 1/2‴ cal. 415
cyl.
larg. 1480 - long. 2495

6 3/4‴ cal. 290
cyl.
larg. 1520 - long. 2460

5 1/4‴ cal. 420
cyl.
larg. 1280 - long. 1920

8 3/4‴ cal. 361
ancre

10 1/2‴ cal. 128
ancre

9‴ cal. 355
cyl. bascule

Remontage facile. Interchangeabilité absolue

Demandez prix et échantillons 1323

FABRICANTS D'HORLOGERIE SOIGNÉE

Demandez vos

Pignons à pivots levés chez
HERMANN KONRAD S. A.

Axes de balanciers pivotés chez
HERMANN KONRAD S. A.

Tiges d'ancre pivotées chez
HERMANN KONRAD S. A.

Arbres de barillets finis chez
HERMANN KONRAD S. A.

La plus importante maison fournissant ces articles en qualité irréprochable. — Plus de 100 machines à décolleter en usage.

Prenez note de notre adresse exacte:

HERMANN KONRAD S. A., MOUTIER
(LA CONDEMINE) Matson fondée en 1913. 129

ED. JEANRICHARD

Tél. 156 **LE LOCLE** (Suisse)

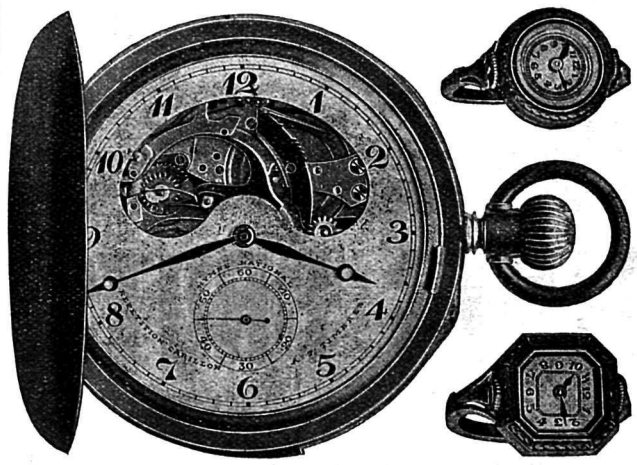

Répétitions à carillons

Westminster reproduction intégrale
Ranzdes Vaches,
Hymne national suisse et anglais,
Kimi Gayo hymne japonais,
Yankee doodle hymne américain.

Montres ultra-plates

Montres bijoux: bagues, bracelets, pendentifs. 487

Hermann Fatton S. A.

GENÈVE

Aciers laminés pour pièces d'horlogerie.
Aciers laminés pour fraises.
Aciers rapides Niagara extra spécial.
Aciers spéciaux pour burins.
Aciers étirés pour décolletage.
Aciers argent, en pieds et tringles.
Aciers pour transmission.
Grand stock. **Aciers Martin.** 822

Fraises de précision à profil constant

G.-A. BERNER, PESEUX

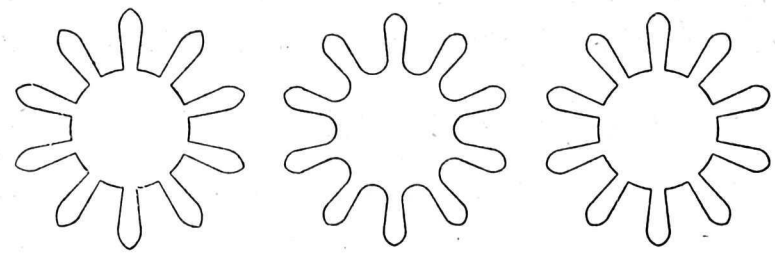

Dès aujourd'hui, transféré à **Peseux.**

Outillage perfectionné. Livraisons rapides.
Téléphone 27. 1472

SOCIÉTÉ HORLOGÈRE RECONVILIER

Reconvilier Watch Co S. A.

Tous les genres ROSKOPF

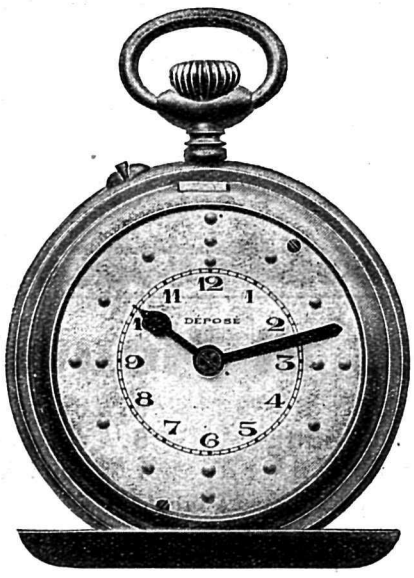

Montre pour aveugles.

Tous les genres ROSKOPF

1388

Montres or
6 3/4 lignes cylindre rectangulaires

Montres ancre
10 1/2 lignes, de 7-16 rubis
sont livrées avantageusement par la maison 1420

Ad. Allemann & Fils S. A., Rosières

Nimra Watch, A. GROSSERT

CRÉMINES (Jura bernois)

Montres et Mouvements cyl. bascules

3/4 platine et demi-vue, de 9 à 13 lig., avec et sans secondes en tous genres et formes de boîtes pour **Chine, Indes, Japon, Amérique.**

Prix avantageux. Téléphone 4. Qualité sérieuse.

Stock disponible en montres 19 lignes, ancre, électro plaque. 994

GENÈVE
3 TERREAUX DU TEMPLE

ACIER POLDI

GENÈVE
3 TERREAUX DU TEMPLE

Nouveau !

Remplacez la moire qui s'effiloche et le cuir qui salit par le

„Souplex"

Breveté et Déposé

en tissu métallique souple, élégant et solide Or - Argent - Doublé

Demandez les prix à 229

GAY FRÈRES, GENEVE et PARIS

DIAMANTS BRUTS. BOORT - CARBONE

pour tous les usages industriels. — Outils diamantés.

Diamant blanc et noir pour poudre et burins. Pointes, Eclats, Esquilles, Poudres au plus bas prix.

LUCIEN BASZANGER

1588

SEUL CONCESSIONNAIRE
BRUTS SCIENTIFIQUES
« DJEVA »

6, Rue du Rhône, 6
GENÈVE
TÉLÉPHONE : STAND 4354

Saphir Montana. — Rubis d'Orient.
Grenats des Indes.
Saphir vert

Dorures et Argentures

liquides et en poudres 1211
pour application sur tous métaux sans l'aide de la pile galvanique
OR et ARGENT pour peintres sur émail, porcelaine, etc.

HOCHREUTINER & ROBERT S. A.

LA CHAUX-DE-FONDS (Suisse)

Télégr.: Hochreutiner. Serre 40 Téléphone 74

Fabrique d'Horlogerie GEORGES BENGUEREL

LA CHAUX-DE-FONDS

Montres et Mouvements

Ancres		Cylindres	
5 lignes	ovales	5 1/2 lignes	rectangles
5 1/4 »	rectangles	5 1/2 »	ovales
6 »	ovales	6 1/2 »	»
6 1/2 »	»	6 3/4 »	rectangles
6 3/4 »	rectangles	9 »	ronds
8 3/4 »	ronds	10 1/2 »	» 649

Qualité garantie. **Prix avantageux.**
Toujours en stock: calottes or, toutes fantaisies.

FABRIQUE „DIALA" S.A.

FRITZ JETTER

Téléphone 22.16 **LA CHAUX-DE-FONDS** Rue Jaquet Droz 31

Cadrans métal et argent

en tous genres et variétés. — Qualités soignées et bon courant.

— *Livraisons rapides aux meilleures conditions.* — 680

LA ROMAINE

EMILE LEUTHOLD

Fabrique de cadrans métal et argent

78, rue Numa Droz LA CHAUX-DE-FONDS Téléphone 13.42

livre tous les genres à des prix sans concurrence. 2105

-:- Essayez, c'est continuer. -:-

Montres et Mouvements

5 1/4 ovale FELSA	5 1/2 ovale AURORE
5 1/4 rectangle AURORE	5 1/2 rectangle KURTH
5 1/4 rectangle KURTH	7 3/4 rond KURTH

en 15, 16 et 17 rubis, réglages plats et breguets, sont fournis régulièrement en qualité soignée par 1242

ISHA WATCH Co, J. Wyss & Co,

Téléphone 12.55 Combe Grieurin 41, **La Chaux-de-Fonds.**

Imprimerie de la **Fédération Suisse Horlogère** (HAEFELI & Co) **La Chaux-de-Fonds.**